

## ETUDIER LES MODALITES DE LA PHRASE

Texte lié : *Esther* Acte I scène I, Racine)



### Attention

Il s'agit d'un sujet piège, car la notion de phrase n'est pas forcément pertinente au XVIIe siècle. Elle a été posée au XVIII. La « période » n'a pas de réalité syntaxique.

Il faut relever les curiosités syntaxiques (ici : « *Toi qui* »)

La phrase est identifiée à une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et une ponctuation forte finale (point, point d'exclamation, point d'interrogation). Elle est caractérisée par une intonation qui varie avec le type de phrase. On a donc des indices démarcatifs et des contours intonatifs (critères graphiques et phonétiques). Il faut ajouter le critère de la complétude sémantique.

Les types de phrases constituent un critère de reconnaissance et d'identification. Seule une phrase peut être de type assertif, interrogatif ou injonctif.

« *La phrase est l'unité de discours. Nous en trouvons confirmation dans les modalités dont la phrase est susceptible : on reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire, tout en reposant identiquement sur la prédication* ». Benveniste (1966).

Il convient de mettre la modalité exclamative à part, car le message renvoie au locuteur, il n'a une seule visée expressive (et non pas de communication). Le fonction pragmatique de la langue tend à s'effacer.

Chaque modalité a une intonation. On reconnaît donc la modalité à deux aspects :

- Le plan intonatoire
- L'ordre des mots.

Ici, la segmentation de la phrase ne correspond pas nécessairement à un point et une majuscule. On délimitera le corpus en fonction du sens, et pas seulement des signes de ponctuation qui définissent aujourd'hui le début et la fin d'une phrase. Ici, on peut parler d'« unité énonciative ».

La modalité négative est compatible avec les trois autres types de phrases qui sont exclusives les unes des autres.

### 1 LA MODALITE INTERROGATIVE :

- *Est-ce toi, chère Elise*
- *Mais toi, de ton Esther ignorais-tu la gloire ?*
- *Depuis...*
- *Quel climat, quel désert a donc pu te cacher ?*

La phrase interrogative exprime généralement une demande d'information adressée à un interlocuteur. Ici, la première phrase en modalité interrogative est à la limite de l'exclamation. Esther questionne moins qu'elle n'exprime sa surprise (et sa joie stupéfaite même). Elle est marquée par l'intonation et par l'inversion du sujet. Les deux autres « unités énonciatives » sont des interrogations.

« *Mais toi de ton Esther ignorais tu la gloire* » est une interrogation totale la seconde est interrogation partielle, qui porte sur le complément d'objet direct (« te », référent Elise).

## 2 LA MODALITE ASSERTIVE

- *Là, tu verras d'Esther la pompe et les honneurs ... pleurs.*

Le type déclaratif ou assertif est associé à un acte d'assertion. « affirmer quelque chose ». Ici, il s'agit de la tonalité prophétique particulièrement assertive et qui a parfois une valeur jussive.

## 3 LA MODALITE JUSSIVE (OU IMPERATIVE)

- *Lève-toi, (m'a t-il dit incise) ; prend ton chemin vers Suze.*
- *C'est pleurer trop longtemps une mort qui t'abuse,*

L'injonction est associée à la gamme des actes directifs. Le locuteur veut obtenir un certain comportement. (c'est la fonction conative de Jakobson). Selon la situation ou le statut du locuteur la phrase injonctive exprime diverses nuances : ordre strict (Lève-toi, prend ton chemin ) conseil, souhait prière, demande polie.

Ici, la curiosité syntaxique est liée au fait que l'ordre donnée est un discours rapporté intégré dans une unité narrative qui a une fonction explicative. Il s'agit pour Elise d'expliquer le concours de circonstances qui l'a conduite à retrouver Esther. L'incise – « ma t-il dit- rappelle que ces propos sont ceux du prophète, et que ce sont les termes avec lesquels il s'est adressée à elle.

Quant à la « C'est pleurer », l'unité énonciative exprime à la fois une modalité assertive et une modalité injonctive de type négative. Sémantiquement, il s'agit d'un ordre : « cesse de pleurer » est l'injonction réelle.

## 4 LA MODALITE EXCLAMATIVE

- *jour, trois fois heureux !*
- *Que béni soit le ciel qui te rends à mes vœux, (jusque les malheurs de Sion, attention, il faut rendre compte de « Toi...jusque Sion). Combien ce temps encore est cher à ma mémoire ! Au bruit de votre mort ... prophète divin*

Les énoncés exclamatifs ont un statut mal défini, si on les compare aux autres types de phrases. Ils expriment l'affectivité, un sentiment plus ou moins vif du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé et ils jouent un rôle important dans la situation orale. L'exclamation peut se combiner avec les autres types de phrases. C'est souvent l'intonation combinée à une situation exceptionnelle qui indique au récepteur le sentiment exprimé par l'énoncé exclamatif. Sémantiquement, ils expriment un haut degré qui peut être marqué par un terme spécifique.

« *Que* » introduit uniquement des énoncés exclamatifs indépendants.

- « *Que béni* » est une exclamation, il est exprimé dans une indépendante pour exprimer le souhait et il est accompagné d'un contour très clairement exclamatif. Mais « *Toi qui* » est l'expansion d'une apposition et constitue un énoncé distinct du fait de son ampleur.
- « *Au bruit de votre mort... Quant tout à coup Madame un prophète divin* ». Il s'agit ici d'une « période » dont la circonstancielle « *quand* » présente une structure elliptique, les deux points d'exclamation ont une valeur logique, et semblent remplacer un verbe absent en surface. La modalité de la phrase est à la fois exclamative et assertive, et de fait elle commence comme une modalité assertive, pour s'achever avec une nuance exclamative.